


Lac Provencher



Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion des berges du fleuve et du golfe de Saint-Laurent

- | | | | |
|-----|--|------------|--|
| NA1 | Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique. | E10 | Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NA1. |
| NA2 | Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique. | E11 | Zone E sensible aux interventions d'origine anthropique. |
| CS1 | Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique. | E12 | Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone adjacente NA1. |
| MS2 | Zone composée de dépôts récents dont le talus a approximativement moins de 5 mètres de hauteur et est susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe de Saint-Laurent. | RA1 Sommet | Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet. |
| NA1 | Zone NA1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe de Saint-Laurent. | RA1 Base | Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue. |
| NS1 | Zone NS1 susceptible de subir des reculs sous l'effet de l'érosion associée au fleuve et au golfe de Saint-Laurent. | E10 | Zone E pouvant également être affectée par l'étalement de débris de glissement provenant d'une zone RA1 Sommet. |
- Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties du territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion des berges prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain ou par l'érosion des berges, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système métrique WGS 84
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP3), fuseau 6
 Longitude d'origine (méridien central): 67°30' ouest
 Latitude d'origine (équateur): 0°
 Coordonnées d'origine: X : 504 800 mètres, Y : 0 mètre
 Facteur d'échelle: 0,9999
 (1 cm sur la carte équivaut à 9000 cm sur le terrain, soit 90 mètres)
 0 50 100 200 300 400 500 m
 1 : 5000

Sources

Données
 Zone d'érosion et lignes de côte
 Topographie de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000
 Orthophotographies numériques

Production
 Direction du laboratoire des chaussées
 Service de la géotechnique et de la géologie
 Version 2.0 (mai 2016)

© Gouvernement du Québec
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2016

Organisme

Ministère de la Sécurité publique et
 Chaire de recherche en géosciences côtières
 Ministère de l'Énergie et des
 Ressources naturelles
 Gouvernement du Québec

Date / Année

2010
 14 mai 2005
 Juin à août 2013